

Poindimié

► **L'association des parents d'élèves**, en partenariat avec l'école primaire, le collège et l'internat du groupe scolaire Jean-Baptiste Vigouroux, organisera, samedi 16 octobre, son bingo annuel, de 8 heures à 18 heures à l'abri du partage, mission de Tyé. Des activités gratuites seront proposées : trassages, pâtisseries et fabrication de flûtes. Vous trouverez sur place des stands de restauration.

Koné

► **L'école de football de la JS Baco** reprendra normalement le 20 octobre aux horaires et lieu habituels.

► **L'association VKP Rando organise La Familiale**, une course ouverte à tout public, le samedi 23 octobre. Le départ est prévu à 9 heures à la tribu de Koniambo. Il s'agit d'une course par équipes de deux : un adulte à partir de 16 ans, à pied, et un enfant de 8 ans et plus, à vélo. Il n'y aura pas de classement mais des récompenses, dont six vélos. Des bulletins d'inscription sont disponibles dans les écoles et au magasin Altobus, à Koné. Inscriptions avant le 21 octobre, ou sur place, à partir de 8 heures. Renseignements auprès de Thiery, au 84 78 18, ou de Pascale, au 83 99 25.

► **La mairie et ses partenaires organisent des activités sportives et culturelles** pour les enfants de 3 à 18 ans pendant les vacances scolaires, assurées par des animateurs (PEL) et des intervenants des différentes associations de la commune. Elles auront lieu tous les mercredis après-midi, les mercredis de cycles et d'animation pédagogiques (dix dans l'année) et durant les vacances scolaires. Informations au 42 42 22 (Point information jeunesse) ou au 47 30 86 (service animation Koné). Le comité de pilotage (PEL) recrute des animateurs et intervenants de proximité à temps partiel. Prendre contact avec le point information jeunesse (PIJ) de Koné, situé entre la salle Au Pitiri et l'Acaf Nord.

► **L'association KoneXcité propose des ateliers d'arts plastiques** pour les enfants dès 3 ans. Mercredi, de 13 heures à 14h30, pour les 6 ans et plus, et de 14h45 à 15h45 pour les 3 à 5 ans. Les ateliers se déroulent à l'OMS de Koné. Contact : Laurence, au 42 70 33.

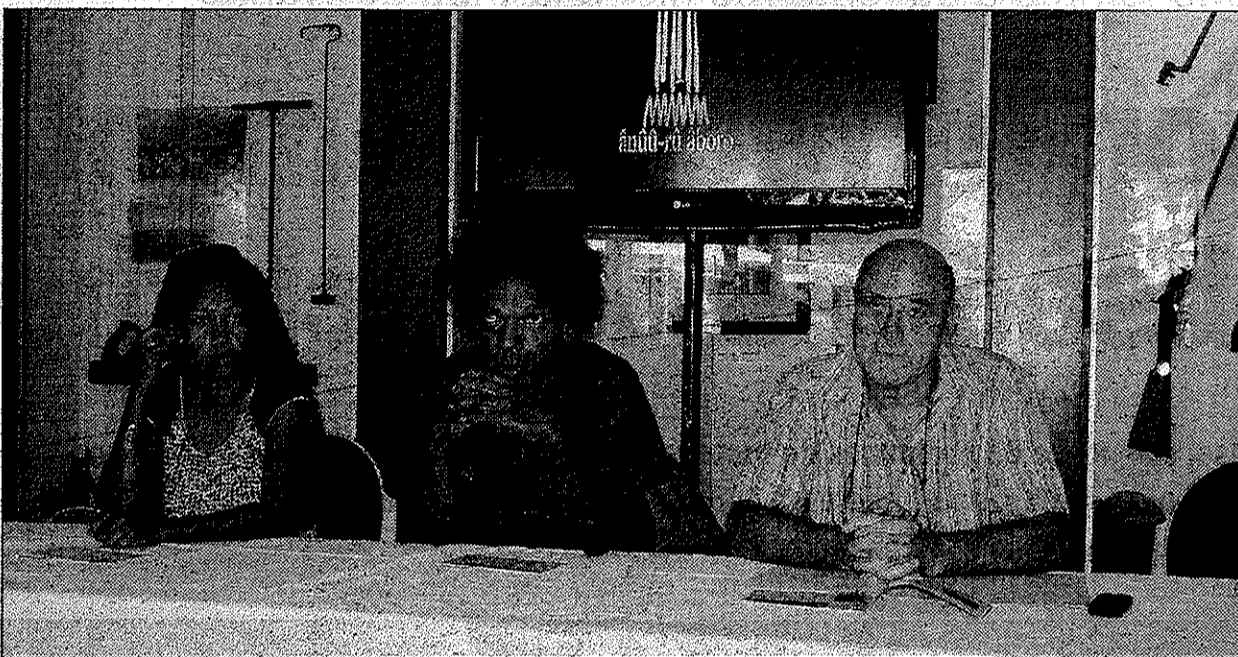
► **Les permanences de Cap emploi** concernant les communes de Koné et de Pouembout se tiennent dans l'immeuble Henriot, du lundi au jeudi, de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 16 heures, et le vendredi de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h30. Pour leur première inscription, les demandeurs d'emploi doivent présenter les documents suivants : une carte d'identité, un certificat de résidence (facture eau ou électricité), les diplômes, les attestations de stage ou d'emploi et un CV. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le numéro vert (gratuit) : 05 26 65.

► **L'association KoneXcité propose un atelier djembé** pour les jeunes de 10 ans, le mercredi de 16h30 à 17h30 et pour les adultes le jeudi de 17 heures à 18 heures. Cet atelier se déroule au centre culturel. Pour tous renseignements, contacter Frédéric au 86 11 54.

Province. Anû-rû âboro, du 29 octobre au 7 novembre

Le festival prend une dimension planétaire

L'association Anû-rû âboro a présenté, hier matin, dans les salons du Surf, la 4^e édition du Festival international du cinéma des peuples. Celui-ci se tiendra à Poindimié, du 29 octobre au 7 novembre, en présence de la plupart des réalisateurs étrangers sélectionnés pour le Grand Prix.



L'association Anû-rû âboro a présenté hier, au Surf, le programme de cette quatrième édition du festival.

Le Festival international du cinéma des peuples prend véritablement, cette année, sa dimension planétaire, puisque des œuvres des cinq continents seront projetées à Poindimié.

Le public pourra découvrir d'autres cultures, d'autres sensibilités, à travers l'œil de réalisateurs venus des quatre coins du monde.

« Il est bon de voir ce qui se passe ailleurs. Cela aide à la connaissance de l'autre. Ça donne aussi à chacun la possibilité d'imaginer ses craintes ou ses aspirations pour le futur », explique Samuel Goromido, sénateur coutumier et président de l'association Anû-rû âboro (l'ombre de l'homme, en langue paici) qui regrette que « nous ne produisons pas suffisamment d'images locales. Pourtant, nous voudrions bien exporter notre histoire à travers le do-

documentaire ». Les dix films calédoniens retenus cette année contribueront-ils à combler quelque peu cette lacune ? C'est ce qu'espère le comité organisateur, sans se cacher le long chemin qui reste à parcourir en la matière.

Quoi qu'il en soit, cette quatrième édition va offrir au

« On ne fait pas dans la carte postale. Ça ne peut qu'interpeller le public. »

public un spectacle de très grande qualité qui devrait encore accroître le succès de la manifestation.

Les organisateurs ont eu bien du mal à sélectionner les dix-sept films qui seront en compétition pour l'attribution du Grand Prix du festival,

mais il fallait faire un choix.

Qu'il se rende à la média-thèque, au Tieti Tera ou que le festival vienne à sa rencontre dans les tribus, le spectateur pourra découvrir des sensibilités différentes et échanger un moment avec le réalisateur, à la fin de la projection. Les films vont à l'essentiel, sans dialogues superflus, ils laissent à l'humain la possibilité d'exprimer toute sa sensibilité, et la qualité de l'image y tient un rôle important.

Sylvie Hmeun attribue le succès du festival à sa nature même. « On occupe un espace qui était vide. La particularité du film documentaire, c'est qu'il projette la réalité des uns et des autres. Par exemple, il aborde les conséquences de la mondialisation, donne la parole aux minorités.

On ne fait pas dans la carte postale. Ça ne peut qu'interpeller le public. »

La vice-présidente d'Anû-rû âboro n'oublie pas d'attribuer une part de ce succès au parrain du festival, Jean-Louis Comolli, « ancien rédacteur en chef des Cahiers du cinéma, il a tissé un réseau dans le monde entier qui a permis de nous ouvrir bien des portes ». Sylvie Hmeun évoque également Jean-François Corral, le délégué général du festival. « Il possède, dit-elle, une très grande culture cinématographique dans le domaine du documentaire. »

L'équipe est donc prête à accueillir, du 29 octobre au 7 novembre, non seulement la population de Poindimié et du Nord, mais aussi de tout le pays, car le festival compte déjà ses inconditionnels.

Raymond Busnel

Repères

► **Les prix en lice**
Plusieurs prix viendront récompenser les œuvres présentées cette année à Poindimié :
Le Grand Prix du festival Anû-rû âboro, doté de 400 000 francs
Le prix spécial du jury Anû-rû âboro, doté de 300 000 francs
Le prix du film court
Le prix jeune public, décerné par les lycéens du Nord
Le prix Cèiki, doté de 300 000 francs et décerné par KNS (il récompensera un jeune talent du pays)
Le prix RFO de la meilleure réalisation technique, décerné par RFO-NC et doté de 200 000 francs

► **Le jury du festival**
Le jury du festival est composé de Zhang Yashuan, Denis Gheorbrant, Eric Pongoune, Charles Washelina et René Boutin.

► **Journée spéciale film chinois**
Outre le film *Da Kurag mine n° 8*, du réalisateur Xiaopen, sept films chinois seront projetés à Poindimié le 3 novembre. Des films qui surprendront notamment par leur très grande liberté de ton.

► **L'Océanie à l'honneur**
Outre les dix films d'ateliers présentés par les jeunes réalisateurs locaux, l'Océanie sera à l'honneur avec des films papouas et australiens, tandis qu'un film néo-zélandais concourra dans la catégorie Grand Prix du festival.

► **Village du festival**
Pour permettre à tous les protagonistes du festival de se retrouver pour échanger, une pause sera observée aux environs de midi. Pour faciliter les choses, la mairie a érigé un village de toile qui permettra à tous de déjeuner, mais aussi aux producteurs d'artisanat local de présenter leurs œuvres.

Poindimié. Conflit au lycée Antoine-Kela

Tieti joue la médiation

Les coutumiers et des habitants de la tribu de Tieti, soit une centaine de personnes, ont passé la journée d'hier en bord de plage afin de rencontrer les grévistes et la direction du lycée pour tenter d'y voir plus clair dans un conflit qui traîne en longueur.

Pas de commentaire

Après avoir entendu des grévistes en matinée, qui ont à nouveau accusé la gestionnaire agent comptable de harcèlement moral envers un des leurs, les coutumiers de la tribu où se trouve le lycée Antoine-Kela ont invité le pro-

visiteur à venir expliquer sa position, l'après-midi.

Michel Boury a rappelé que le climat actuel ne faisait que perturber les élèves et a appelé une nouvelle fois à la levée du piquet de grève.

En fin de rencontre, le chef de la tribu, Maxime Poindipenda, a préféré ne pas faire de commentaire à chaud, et attendre de discuter à nouveau avec les membres du conseil avant de prendre position.

L'entretien a duré environ une heure à la plage de Tieti.

